

Demande d'une aide à la mise en service chaudière Ygnis

A envoyer deux semaines avant la mise en service. Document édité afin de répondre aux exigences G1 et G2

Date :



Numéro de facture Ygnis

Demandeur / Installateur

Nom :

Adresse :

Commune :

Postal :

Tel :

Email :

Atlantic Belgium
Avenue du château Jaco 1
Waterloo,
Belgium
1410
Phone: +32 (0) 357 28 28
Fax: +32 (0) 351 49 72
www.Ygnis.be
Sav.belgium@groupe-atlantic.com

Print

Type de chaudière :

Nombre	N° serie	TYPE	Puissance KW
Chaudière N°1	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Chaudière N°2	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Chaudière N°3	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Chaudière N°4	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Pour qu'une aide à la mise en service soit planifiée, il faut que les points "conformes" ci-dessous soient en ordre=>merci de les cocher pour vérification. **Si pas rempli pas d'assistance**

Conforme

- Le circuit de gaz est étanche
- Concernant le raccordement du gaz, la pression d'alimentation est adaptée
- Le raccordement électrique de la chaudière est ok
- L'Evacuation de la puissance thermique est possible
- La mise en eau de l'installation à été effectuée
- Le circuit d'eau est purgé
- La ventilation de la Chaufferie est conforme à la NBN 61-002; NBN 61-001 ?
- Le conduit d'évacuation des produits de combustion est conforme aux prescriptions techniques et aux normes en vigueur?
- La qualité d'eau est conforme aux exigences de la chaudière? *
-->Fournir l'analyse d'eau
- L'installation hydraulique est conforme aux exigences de la chaudière?

Conseillé

- L'évacuation des condensats est raccordée
- Un système de neutralisation est raccordé
- Le raccordement de la régulation supplémentaire (cascade) est ok
- Y a t'il de l'éclairage dans la chaufferie ?
- Présence d'un dispositif de limitation de tirage si nécessaire?
- Présence d'un dispositif de traitement d'eau?

Proposition contrat d'entretien

Type de gaz G20 G25

Pression gaz présent mbar

* Si la qualité d'eau n'est pas conforme, l'aide à la mise en service ne se fera qu'au risque de l'installateur et déchargera Atlantic Belgium de toutes responsabilités

Pilotage hydraulique de la chaudière, circuits et boiler

Regulation Cascade fournie par Ygnis ? YES NO OCI Siemens 0-10V On/Off Sonde Exterieur

Présence boiler? YES NO type: nombre volume:

Présence d'une bouteille casse pression Circuits hydraulique? YES NO nombre

Type de raccord cheminée? B23 B23P C13 C33 C43 C53 C83

Adresse du Chantier

Nom du chantier :

Adresse :

Commune :

Code Postal :

Personne de contact présente sur chantier :

Tel/ GSM :

Description de la demande

1 - Descriptifs des prestations de l'aide à la mise en service

Vérification du respect des préconisations hydrauliques et électriques de notre matériels.

Nous ne sommes pas garants du bon fonctionnement global de la chaufferie, et en particulier du maintien de l'étanchéité des réseaux à l'air et à l'eau. Vérification et pré-réglages avant la mise à feu du brûleur (pression alimentation gaz).

Mise en route du brûleur, mesure des paramètres de combustion et si besoin, affinage en conséquence des réglages de combustion.

Pour une chaudière Ygnis: réglage du point de consigne de fonctionnement et de la loi d'eau suivant les valeurs données par le client. Ces valeurs seront fonction de la régulation sur la température extérieure ou de l'utilisation d'un signal 0 à 10v émis par le système de pilotage des secondaires.

Ceci suppose que la sonde extérieure ou le signal venant des régulateurs secondaires soient, préalablement à l'aide mise en service, raccordés sur la chaudière. Si cette condition n'est pas respectée et qu'un second déplacement est nécessaire, celui-ci sera facturé.

Nous ne touchons pas aux régulateurs ou automates qui pilotent les secondaires ECS ou chauffage, s'il y a interaction avec le régulateur de la chaudière, le fournisseur de ce système devra être présent le jour de la mise en service. Des explications de base seront données à l'utilisateur (installateur, exploitant ou client final) pour adapter les réglages à la vie de l'installation.

Une prestation complète de formation soit sur site, soit en centre de formation, est proposée sur demande. Présentations des notices à l'utilisation et indications des paragraphes où retrouver les explications pour la bonne conduite et l'entretien de son matériel. Rédaction sur place du rapport de l'aide de mise en service avec les réglages effectués et les observations éventuelles sur des modifications à réaliser pour avoir un fonctionnement correct ou préserver le matériel permettant ainsi de bénéficier de la garantie.

2 - Compléments proposés au tarif

1. Si un système de mise en cascade automatique des chaudières, fourni par Ygnis, est installé : le jour de la mise en route de la chaudière, vérification de la position des sondes de température, de la cohérence du point de consigne de fonctionnement de la cascade avec celui réglé sur les chaudières; réglage, selon les indications données par le client sur l'installation, des différentiels, temporisations et intégrations éventuelles. S'il y a interaction avec un autre système, le fournisseur de ce système devra être présent le jour de la mise en service.

2. Si les prestations ci-dessus n'ont pas pu être finalisées du fait du client (installation pas terminée, valeurs de réglage inconnues de la personne présente ...) un deuxième déplacement pourra faire l'objet, sur demande, d'une prestation complémentaire facturée.

3 - Tarif en régie

Prestation :

Forfait de base - 1h d'intervention : 125,00€

Heure supplémentaire : 55,00€

Déplacement :

Tarif par Km : 0,52€

1h déplacement = 60 km : 52,00€

Signature du demandeur

Date: